

Rapport du webinaire thématique du FPD sur le thème « Une économie au service des personnes »

Réunion virtuelle du 20 octobre 2020

Dans le cadre du FPD virtuel, qui a démarré en juillet avec une série de réunions régionales suivie d'une consultation à l'échelle mondiale sur la programmation présidée par Koen Doens(directeur général de la DG DEVCO), le 15 septembre a vu le lancement d'une seconde série de webinaires thématiques dont le but était d'affiner les recommandations du FPD à l'UE par un examen de ses priorités clés. Le premier webinaire thématique mondial, qui s'est tenu le 20 octobre, a rassemblé les membres du FPD et des experts techniques de toutes les régions pour parler du thème « Une économie au service des personnes ».

Ce webinaire thématique avait pour objectif de présenter le cadre établi par la Commission pour réduire les inégalités dans les pays partenaires ainsi que les moyens de mise en œuvre à mobiliser pour assurer l'engagement du secteur privé (à savoir financement mixte et garanties). Le webinaire avait pour but également d'écouter les observations et recommandations des membres du FPD. Après les présentations et éclaircissements d' Efrem Garlando (chargé de mission, Unité Secteur privé, commerce et investissement, DG DEVCO), Filippo Gabrielle la Verghetta (gestionnaire de programme, Unité Investissement et finances innovantes, DG DEVCO) et Françoise Millecam (chef de secteur, Unité Migration et emploi, DG DEVCO), le débat interactif a traité des questions suivantes :

- Comment la programmation et la mise en œuvre des priorités de l'UE peuvent-elles contribuer à réduire les inégalités, assurer une transition juste et ne laisser personne de côté ?
- Comment renforcer l'environnement favorable (et donc les rôles et le travail de la société civile ainsi que des gouvernements locaux et régionaux) à travers la mise en œuvre des priorités de l'UE ?
- Comment les partenariats multipartites (et donc la société civile ainsi que les gouvernements locaux et régionaux) peuvent-ils contribuer efficacement à la mise en œuvre des priorités de l'UE aux niveaux mondial, national et local ?

Messages clés

Inclusion : les travailleurs, les organisations d'employeurs, les entreprises locales et les organisations de femmes doivent être pris en considération dans la programmation des actions concrètes à l'échelle nationale. Promouvoir le dialogue social et les programmes liés au travail décent. Écouter les organisations de travailleurs et d'employeurs au niveau national pour définir les priorités du Plan d'investissement extérieur européen (PIE). En outre, dire clairement quel type d'entreprises convient pour promouvoir les modèles économiques faisant appel à des approches plus inclusives de la prise de

décision, qui préservent l'environnement et qui par conséquent sont durables du point de vue social et environnemental.

Les MPME sont le moteur de l'économie et méritent une attention soutenue. Il importe de garder à l'esprit que le secteur privé se compose d'un mélange complexe d'entreprises internationales, locales, multinationales et de PME, qui sont nombreuses à accomplir un énorme travail et à produire un impact énorme sur leurs communautés. Dans le monde, 90 % des entreprises sont des PME, des entrepreneurs, voire des artisans au niveau micro, qui semblent avoir été oubliés dans les débats et jouent pourtant un rôle essentiel dans la création d'emplois et dans l'innovation. Il est donc impératif de donner une certaine priorité aux entreprises fondées sur des modèles durables et à celles dotées d'une gouvernance collective et démocratique, par exemple les coopératives, car elles réduisent le risque financier et assurent une continuité des activités en période de crise. Ces avantages s'expliquent par le fait que la finalité de ces entreprises dépasse le niveau du profit et qu'elles sont orientées par des processus de prise de décision participative et de gouvernance inclusive.

Rôle des gouvernements locaux Les gouvernements locaux jouent un rôle clé pour atteindre des parties prenantes ciblées en soutenant le développement économique local, un rôle encore plus important au vu de l'actuelle évolution vers la « géographisation », qui nécessite une approche territoriale marquée. La coopération décentralisée a un rôle à jouer dans le renforcement des capacités des pairs en matière de développement économique local, mais aussi dans l'amélioration de l'environnement économique local. Les gouvernements locaux peuvent concrétiser cela de diverses façons, notamment en adoptant une approche territoriale plus cohérente qui réglemente l'accès aux terres pour les utilisations industrielles, commerciales et mixtes ; en appliquant des politiques qui établissent des liens entre l'économie informelle et le système formel ; en travaillant avec les acteurs nationaux/fédéraux à promouvoir les secteurs à plus haute valeur ajoutée qui créent des emplois. De cette façon, les gouvernements locaux appuient les partenariats multipartites.

Cadres de mesures Il est nécessaire de développer le processus de suivi et de déterminer comment mesurer l'impact. Par exemple, comment faut-il mesurer la « qualité » des emplois créés ? Élaborer de nouveaux indicateurs de l'économie durable et inclusive, tels que le soutien à la transition énergétique, l'accès à l'eau potable et l'assainissement ou la promotion d'une alimentation sûre et saine.

Envisager des **indicateurs autres que la croissance et le PIB**, tout en se focalisant sur le type de variables qui sont essentielles pour le développement des « pays du Sud » (énergie renouvelable accessible, établissements éducatifs et sanitaires, logement abordable).

Il y a un certain nombre de questions relatives aux droits de l'homme et au travail qui sont des **questions systémiques**, non spécifiques d'une entreprise ni d'un type d'entreprise : informalité, travail des enfants, trafic illicite, pauvreté endémique, etc.

Il est crucial de s'occuper du **secteur informel**. Aussi longtemps que plus de 60 % des travailleurs du monde entier demeureront tributaires du secteur informel, ils resteront privés de droits du travail, de protection sociale, de garanties en matière de santé et sécurité, etc. et de ce fait entraveront les progrès vers la réalisation des ODD. Un environnement économique favorable est essentiel pour faciliter la transition vers le secteur formel.

Les entreprises locales et les organisations de femmes doivent être prises en compte dans la programmation. Les priorités de l'UE pourraient chercher à **aider les groupes de femmes** à plaider pour la promulgation de lois du travail sensibles à la dimension de genre et conformes aux accords internationaux. Ces priorités pourraient également viser à offrir des ressources et des outils qui permettent de suivre activement les violations de ces lois et d'y remédier. Dans ce but, il importe aussi

d'établir des programmes ciblés pour aider les femmes à s'organiser en syndicats et pour investir dans des mesures de protection sociale, y compris pour les nombreuses femmes actives dans le secteur informel qui sont actuellement exclues de toute couverture légale et risquent de tomber facilement dans la pauvreté.

Travailler directement avec les **systèmes locaux** (banques locales, institutions locales et régionales) afin de les aider à offrir un accès au financement plutôt que de les laisser entièrement dépendants des instruments de l'UE pour fournir des garanties. Veiller à ce que la programmation de l'UE respecte les structures et organisations locales et contribue à un environnement plus favorable, en particulier pour promouvoir un climat d'investissement, une action qui peut facilement être menée au détriment des salaires décents et des droits du travail.

Améliorer les procédures de passation des marchés publics au niveau local pour favoriser le développement économique local, en clarifiant et en simplifiant les procédures d'octroi de licence et d'établissement pour les investisseurs, par exemple grâce à la mise en place de guichets uniques qui offrent des services de qualité aux clients. Engager les associations nationales d'autorités locales à appuyer ces initiatives de développement des capacités et à faciliter l'interaction avec les gouvernements nationaux.

Mieux financer les AL S'inspirer du Programme d'action d'Addis-Abeba et renforcer la mobilisation des ressources nationales à travers la perception des taxes locales ; aider les autorités locales à obtenir un accès au secteur financier, ce qui veut souvent dire améliorer leur solvabilité ; améliorer la gestion financière des gouvernements locaux grâce à des programmes ciblés d'appui à la gestion des finances publiques (à noter que la majorité des projets soutenus par l'UE sont focalisés uniquement sur le niveau national).

Approche multipartite du renforcement des capacités Améliorer l'efficacité et les capacités des autorités locales à traiter avec le secteur privé, les chambres de commerce, les associations de micro-entreprises, les associations du secteur informel, etc. Mettre en place une initiative de renforcement des capacités pour permettre aux autorités locales et autres acteurs de (i) réduire les chevauchements de mandats, (ii) améliorer la coordination et le partenariat avec les niveaux supérieurs des agences gouvernementales, (iii) aider les bureaux clés à utiliser des systèmes de gestion modernes et informatisés, et (iv) piloter des solutions innovantes aux problèmes à long terme posés par la rotation élevée du personnel, le faible niveau de compétences, la corruption et l'ingérence politique.

Améliorer la coordination des donateurs d'**aide du pays à la société civile**, en se basant sur les besoins locaux identifiés par les OSC et leurs circonscriptions et pas uniquement sur les politiques et les priorités des donateurs. L'adoption d'une approche multipartite qui inclut les communautés locales peut contribuer à éviter le recours à une approche descendante, qui peut être vue comme l'imposition d'une certaine vision du développement. Grâce à l'établissement de partenariats multipartites, les organisations et réseaux de la société civile locale ainsi que les modèles économiques durables et inclusifs devraient bénéficier d'un **appui technique et d'un renforcement des capacités** et participer, en tant que partenaires, au suivi de la mise en œuvre des instruments et des politiques d'action extérieure de l'UE et de ses États membres.

Un **dialogue plus structuré avec les Délégations de l'UE** devrait impliquer tous les acteurs. Réaffirmer l'importance d'un dialogue politique multipartite efficace, transparent et inclusif sur le développement à mener entre les OSC, les gouvernements des pays en développement et des pays bailleurs de fonds aux niveaux local, national et régional.